

Les subsides

ou trois provinces. Il se pose quelques problèmes avec les principales provinces productrices et il faut absolument les surmonter. En outre, le Conseil des sciences du Canada invite le gouvernement à stimuler les investissements dans la recherche, à établir des priorités et coordonner les moyens de recherche, à subventionner davantage les écoles de sciences forestières et à fournir plus de financement à long terme à la recherche universitaire.

J'exhorte le ministre à prendre sérieusement en considération aujourd'hui notre demande concernant la création d'un ministère des Forêts et à envisager de convoquer le plus rapidement possible les ministres compétents.

M. Halliday: Monsieur le Président, il n'est pas difficile d'approuver les idéaux et les objectifs du député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) concernant le secteur forestier, et de l'en féliciter. Au cours de son intervention, il a cité la Suède à plusieurs reprises et a comparé le Canada à ce pays.

Le député peut-il nous dire s'il préfère voir augmenter les impôts au Canada afin de pouvoir injecter ce milliard de dollars dans le secteur forestier, qu'il nous reproche de ne pas lui accorder, ou s'il préfère nous voir suivre la voie pour laquelle la Suède opte de plus en plus, à savoir demander à la population de participer davantage à ses propres programmes sociaux en augmentant les cotisations personnelles à ces programmes?

M. Riis: Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir répondre à cette question qui revêt une importance critique. Comment faire participer les gens au secteur forestier de façon plus concrète? Je répondrai en signalant deux points très rapidement.

Premièrement, nous ne pourrions devenir un pays concurrentiel, dans le secteur forestier, à moins d'obtenir la participation de tous les employés dans ce secteur. Dans une grande mesure, nous continuons à adopter une attitude tout à fait dépassée en estimant qu'il y a des patrons et des travailleurs dans l'industrie forestière. Nos concurrents adoptent une tout autre attitude, à cet égard. Tant que nous n'aurons pas démocratisé le milieu de travail et fait participer tous les employés de façon concrète à notre production forestière, nous ne pourrions pas atteindre notre capacité maximale, ni sur le plan de la compétitivité ni sur celui de la productivité.

● (1210)

Pour faire un premier pas dans la bonne direction, nous pourrions prendre exemple sur nos voisins du Sud, les États-Unis, où l'on partage les bénéfices entre tous les employés et pas seulement avec les cadres supérieurs. Cela représenterait un progrès important vers la démocratisation réelle du milieu de travail.

M. Thacker: Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question à mon ami de Kamloops-Shuswap (M. Riis). À mon sens, on a fait de gros efforts pour démocratiser le milieu de travail, mais ces efforts se sont heurtés la plupart du temps à la résistance des dirigeants du Congrès du travail du Canada. Le député est-il prêt à admettre qu'un changement d'attitude est nécessaire, de la part des cadres supérieurs du Congrès du travail du Canada, au sujet de cette question de démocratisation des relations patronales-syndicales?

M. Riis: Monsieur le Président, je voudrais répondre à cette question. Pour autant que je sache, il n'existe pas un seul dirigeant syndical, dans notre pays, qui n'ait recommandé cette solution. À ma connaissance, il n'est jamais arrivé—et je suis les choses de très près dans ce domaine—que la direction fasse une offre véritable de participation que les employés rejettent. Je n'ai jamais vu la chose se produire.

Le président suppléant (M. Corbin): Y a-t-il d'autres questions ou commentaires? L'honorable ministre de l'Environnement a la parole.

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Je suis heureux que ce débat ait lieu. Il me sera cependant difficile de dire grand-chose de nouveau vu le débat d'hier, mais j'essaierai de le faire. J'espère aussi qu'il y aura un débat du même genre à l'Assemblée législative de toutes les provinces du Canada.

J'ai été heureux que le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) reconnaisse que les provinces ont des responsabilités très lourdes et très importantes à assumer à l'égard des forêts. J'ose espérer aussi qu'il y aura des débats du même genre au conseil d'administration des industries forestières qui ont profité de notre politique jusqu'ici. Si tout va bien à l'avenir et si cette industrie et cette richesse naturelle sont gérées de façon convenable, nous pourrions tous continuer d'en profiter. Il me semble cependant que le député embrouille les choses de façon douteuse lorsqu'il essaie de comparer un domaine qui relève du gouvernement fédéral, comme les services de météorologie, et les dépenses effectuées à l'égard de l'industrie forestière, qui relève à la fois du gouvernement fédéral et des provinces. Je lui conseillerais de ne pas faire de telles comparaisons.

Le député semble aussi ne pas tenir compte du fait, et je voudrais bien qu'il se tienne davantage au courant de ce qui se passe, qu'il existe déjà un certain nombre d'ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces en plus de celles qui ont été signées avec la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit d'ententes fédérales-provinciales qui ont été conclues dans le cadre du MEER il y a quelques années, et selon lesquelles le gouvernement fédéral verse aux provinces quelque 80 ou 82 millions de dollars par an.

En jetant un coup d'œil sur la motion à l'étude, je constate que le député de Kamloops-Shuswap propose deux choses dont la première: la création d'un nouveau ministère. Nous pourrions faire de longs discours à ce sujet. Si la création d'un nouveau ministère voulait dire qu'on plantera un arbre de plus, je serais tout à fait d'accord pour appuyer cette proposition. Cependant, il me semble que, même s'il avait une excellente occasion de le faire aujourd'hui, le député de Kamloops-Shuswap n'a pas réussi à expliquer de façon convaincante pourquoi un nouveau ministère devrait être créé. Il a vraiment raté une belle occasion. Je n'ai rien entendu dans son discours qui prouve que la création d'un nouveau ministère serait avantageuse pour le Canada parce qu'elle entraînerait une meilleure gestion forestière et la plantation d'un grand nombre d'arbres. Le Service canadien des forêts accomplit déjà ce travail. Ces dernières années, nous lui avons permis de mieux le faire, comme j'essaierai de le prouver dans un instant.